



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 21 mai 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de la Santé** et à Madame la **Ministre de la Famille et de l'Intégration** concernant la **vaccination de personnes en situation précaire**.

Dans sa réponse à la question parlementaire urgente n°3749, Madame la Ministre de la Santé avait affirmé la volonté du gouvernement de donner accès à la vaccination à toutes les personnes vivant en situation de précarité (parmi lesquelles figurent les sans-abris, toxicomanes, prostitué-e-s, immigré-e-s clandestin-e-s, demandeurs de protection internationale, ainsi que les résidentes dans les maisons pour femmes en détresse).

Dans ce contexte, il a été créé un groupe de travail comprenant notamment des représentant-e-s du Ministère de la Famille, du Ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes, de l'Office national de l'accueil, ainsi que de plusieurs associations actives sur le terrain, afin de développer les solutions de vaccination pour les personnes vivant en situation précaire.

Lors d'une conférence de presse le 19 mai 2021, Madame la Ministre a annoncé qu'une campagne de vaccination pour les sans-abris aura lieu les 1^{er} et 2 juin 2021 dans les locaux de la « Wanteraktioun ». Dans un récent article sur le site web *Reporter.lu*, un représentant de l'organisation « Médecins du Monde » note que beaucoup de personnes sont exclues de cette campagne, étant donné que la présentation d'une carte d'identité ou d'un passeport est une condition d'accès au vaccin.

Dans ce contexte, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

- 1. Combien de réunions ont eu lieu dans le cadre du groupe de travail précité ? Quelles solutions ont-été développées au sein de ce groupe pour garantir un accès effectif à la vaccination pour les différents groupes de personnes vivant en situation de précarité ?**
- 2. Quelle est la stratégie du gouvernement pour sensibiliser les personnes vivant en précarité à l'importance de la vaccination ?**

3. **Quelle est la stratégie du gouvernement pour permettre un accès effectif à la vaccination aux personnes qui ne peuvent pas présenter une carte d'identité ou un passeport ?**
4. **A quels critères les personnes en situation de précarité doivent-elles répondre afin d'avoir accès à une vaccination ? Est-ce qu'il existe d'autres critères d'exclusion ?**
5. **Combien d'équipes de vaccination mobiles sont actuellement actives? Comment ces équipes fonctionnent-elles ? Quel rôle les équipes mobiles peuvent-elles jouer dans le déploiement de la campagne de vaccination des personnes vivant en situation précaire ?**
6. **Quel sera le rôle accordé aux associations travaillant avec les personnes vivant en précarité dans la mise en œuvre de la campagne de vaccination, ainsi que dans le travail de sensibilisation y relatif ?**
7. **Madame la Ministre ne jugerait-elle pas judicieux d'offrir aux personnes vivant en situation précaire une vaccination avec le vaccin de Johnson & Johnson, ce dernier ayant l'avantage opérationnel de ne nécessiter qu'une seule injection ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Marc Hansen
Député



Djuna Bernard
Députée